3 mai 1816

67

a S. E. le Ministre S. d'Etat de l'Interieur

Monseigneur.

le S. Pizzamano a qui V. E. a accordé la Demi Pension de l'Ecole de Rome p. y continuer pendt 2. ans ses etudes dans les arts. Sollicite de V. E. un Supplement à cette Demi Pension. Il ~~appuye~~ fonde sa Demande sur un motif très réel. c'est que a Rome ~~tout est peu changé ici~~ où l'autrefois un jeune homme pouvoit exister avec une Pension modique, ~~tout~~ aujourd'huy est tellement changé ~~depuis une dizaine d'années~~ que la Demi Pension de l'Ecole de France est insuffisante. En considerant d'ailleurs que les Etudes exigent en outre des frais particuliers et inévitables.

~~J'appuye~~ d'Jesse balance dans point Mgr. a appuyer la ~~nouv~~ Demande du S. Pizzamano parcequ'elle est ~~motivée~~ nécessitée par le cours actuel des choses et que l'intention de V. E. a été de mettre ce jeune homme a même de d'employer utilement les 2. années de sejour a Rome qu'elle lui a accordées.